



Convention Collective Nationale du Travail du 15 mars 1966

Commission Nationale Paritaire de Négociation du 9 février 2016

POLITIQUE SALARIALE

MEME PAS 1 CENTIME POUR LA VALEUR DU POINT !!!

Les organisations syndicales interrompent la séance.

DECLARATION INTERSYNDICALE CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, SUD

L'ensemble des Organisations Syndicales de salariés constate unanimement que la position des employeurs n'est pas à la hauteur de la situation. Les employeurs se résignent face aux exigences des politiques de l'Etat.

Le constat est unanime également sur la situation de l'appauvrissement du secteur, l'empêchant de remplir les missions qui lui sont confiées.

Face aux annonces de la conférence salariale, véritable provocation pour les salariés du secteur social et médico-social,

Face à l'absence de propositions en lien avec les besoins du secteur,

Face au chantage à la négociation, qui ne serait réduite qu'à un projet conventionnel,

les syndicats, FO, CGT, CFTC, SUD, CFDT, CFE-CGC décident de marquer leur désapprobation par cette déclaration :

Ils exigent que leur soient faites des propositions salariales concrètes à la hauteur des besoins du secteur avant la prochaine réunion de négociation du 14 mars 2016.

**Le mépris n'a que trop duré,
les organisations CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, SUD
décident de quitter la séance.**